



Article 7 : « 17^e Challenge Entreprise : l'innovation et le dynamisme récompensés à Vallet »

ECONOMIE

17^e Challenge Entreprise : l'innovation et le dynamisme récompensés à Vallet

Photo Christophe Favreau



À l'heure de la remise des prix.

Le suspens du 17^e Challenge Entreprises a pris fin vendredi dernier, espace culturel Champilambart, à Vallet. Ces prix récompensaient la création, le dynamisme et l'innovation.

Vallet. - Lancé en 1978, le Challenge du Créateur devenu aujourd'hui le Challenge Entreprises est devenu un véritable label pour les lauréats. Un « plus » qui entraîne un surcroît de notoriété et de légitimité auprès des partenaires financiers et des acteurs économiques locaux. Initialement dédié à la création d'entreprise, ce concours s'est étoffé en intégrant le domaine des nouvelles technologies, l'ouverture internationale et depuis cette année les initiatives économiques qui valorisent le territoire.

Déjà plus de 8 millions de francs d'aides

Si 200 entreprises ont déjà été récompensées (à hauteur de 8 millions de francs en tout), l'édition 2 000 était particulièrement bien dotée avec 1,8 million.

Les objectifs d'une telle compétition, outre l'encouragement à la création d'entreprises, sont de favoriser l'émergence de nouveaux produits et services, d'aider les lauréats à accéder au second stade de développement.

La bonne santé de l'Ouest

Luc Dejoie, sénateur et président du conseil général de Loire Atlantique a ouvert la cérémonie en évoquant le grand dynamisme qui traverse actuellement la région Ouest. La baisse significative du chômage dans le département faisait également parti des motifs de satisfactions. Un tour de table s'en est suivi, invitant les principaux partenaires et membres du jury à présenter leurs actions d'aide et de soutien au développement économique local.

Un jury d'experts

Le Conseil général donc, la BP-BA, EDF-GDF services Nantes Atlantique, les Chambres de commerce et d'industries de Nantes et Saint-Nazaire, la Chambre de métiers de Loire-Atlantique, les clubs des créateurs d'entreprise de Nantes et Saint-Nazaire, la Direction régionale du Commerce extérieur, la Direction régionale de l'industrie et de la recherche, le CODELA, le BDPME, le MEDEF Loire-Atlantique, Atlanpole et Anvar composaient l'ensemble du jury.

Plus de 80 dossiers ont été présentés. 20 entreprises ont finalement été récompensées et 24 dédommagées (5 000 francs). 150 000 francs récompensaient le premier prix (80 000 pour le deuxième et 50 000 pour le troisième). Une somme très importante pour les plus petites entreprises récompensées.

Tout un symbole

On notera enfin que le trophée lui-même était innovant puisqu'il était l'œuvre d'une jeune étudiante de l'École de Design de Nantes. Nathalie Charpentier, en conclusion de la cérémonie, a voulu commenter la symbolique de ce bel objet « *Le socle en marbre vert représente l'institution, le département de la Loire-atlantique, la première courbe l'ascension et le dynamisme de l'entreprise et la deuxième courbe le second stade de développement* » déclarait-elle, un peu impressionnée. Tout un symbole en effet...

Christophe Favreau

Catégorie « créateur d'entreprise » : **ATOUT COMPOSITES** (Clisson)

Catégorie « Jeune entreprise PME/PMI » : **FLEX' CIBLE** (Saint Herblain)

Catégorie « Meilleur Projet Artisanal » : **SIRENA** (Le Pouliguen)

Catégorie « Territoire » : **Marcel SAUJETEAU** (Le Pallet)

Catégorie « Technologie Innovation » : **VISION OBJECTS** (Nantes)

Catégorie « Ouverture Internationale » : **FORME & SIGNE** (La Chapelle/Erdre)